

Renseignements importants pour établir la fiche d'inscription :

Nom : Prénom : Niveau de plongeur :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

M. ou Mme Nom : Prénom :

Téléphones :

Cotisation annuelle comprenant : Cotisation club, licence fédérale (dont assurance R.C.) et assurance individuelle catégorie Loisir 1 et licence ASPTT.

Adulte : 227 €

Jeunes : 201 € (âge minimum 14 ans et moins de 16 ans au 30/09/2018)

La Poste

Désormais, les remboursements se feront directement à l'agent. Pour cela, il doit obligatoirement fournir un relevé d'identité bancaire que vous aurez à accrocher avec le bulletin d'adhésion et l'imprimé de demande de prise en charge.

Le SRIAS

Pour pouvoir bénéficier de cette remise, il faut fournir une fiche de paie avec votre nom, prénom, adresse et le code du ministère dont vous dépendez.

Assurances individuelles complémentaires

Catégorie Loisir 2 supplément : 5€

Catégorie Loisir 3 supplément : 23€

Catégorie Loisir 1 Top supplément : 19€

Catégorie Loisir 2 Top supplément : 31€

Catégorie Loisir 3 Top supplément : 63€

Paiement uniquement par chèque établi à l'ordre de l'**ASPTT Marseille**

2 chèques maximum

Cotisation annuelle + supplément Assurance (.....) = €

Je reconnais avoir lu et compris le règlement intérieur de la section Plongée sous-marine

Fait à, le /...../..... Signature

Pièces à joindre :

Une photo d'identité (**pour les nouveaux adhérents**), un certificat médical (sur document joint) de non contre-indication établi par un médecin titulaire d'un diplôme de médecine subaquatique ou de médecine de plongée ou d'un CES médecine du sport ou par un médecin fédéral.

(<http://www.ffessm-provence.net/upload/medicale/files/Liste des Médecins Fédéraux 2018.pdf>)

Pensez à faire et à garder un double de votre certificat médical, il ne sera fait aucun duplicata du certificat donné au club.